



Québec, le mercredi 13 août 2025

À l'attention des parents utilisateurs du service de garde

Objet : Dernier rappel de la confirmation de réservation 2025-2026

Chers parents,

Voici un dernier rappel concernant la confirmation de réservation au service de garde de votre enfant, pour l'année scolaire 2025-2026.

Pour tout changement, incluant une nouvelle inscription ou une modification de fréquentation, voici la procédure à suivre ainsi que les échéanciers à respecter.

4 juin 2025 : vous avez reçu un courriel pour confirmer l'inscription de votre enfant ou effectuer une modification de fréquentation.

13 août 2025 : un dernier rappel (ci-présent) invitant les parents à modifier la réservation existante. Date limite pour faire parvenir les documents afin d'effectuer ce changement, s'il y a lieu: **le jeudi 21 août 2025.**

À compter du 22 août 2025 : Vous pouvez quand même envoyer vos demandes d'inscription. Seules les demandes d'inscription régulière seront traitées, selon les places disponibles. Pour des raisons de logistique et assurer le bien-être et la sécurité des enfants de l'école, la période d'inscription et de demande de modification est terminée et ce, jusqu'au 8 septembre. La politique « places réservées, places payées » s'applique. Les absences seront consignées et facturées pour les élèves inscrits mais non-présents et aucune demande de modification ne sera acceptée lors de cette période. Les enfants non-inscrits n'auront pas accès au service de garde du 2 au 8 septembre 2025.

Nous nous attendons que seuls les enfants préalablement inscrits se présentent au service de garde. Un appel sera fait auprès des parents des enfants non-inscrits. Ces derniers ne pourront pas fréquenter le service de garde avant le 8 septembre (formulaire complété et remis 5 jours ouvrables avant la date de fréquentation). ¹

¹ *Références. : Information concernant les règles de fonctionnement 2025-2026 p.3, point 1. Inscription).*

Les formulaires d'inscription et de modification sont disponibles sur le site web de l'école à l'onglet « *Service de garde* ».

Si vous constatez des erreurs ou avez des modifications à apporter : veuillez écrire les corrections directement sur le document : « Confirmation de réservation 2025-2026 », le signer et le retourner par courriel au plus tard le 21 août.

Nous considérons que tous les enfants inscrits au service de garde de l'école des Pionniers seront présents (selon leur réservation) lors de la première journée d'école, qui aura lieu le 2 septembre

Cette vérification est importante, voire essentielle, afin d'assurer la sécurité de votre enfant. Notre priorité est de l'accueillir dans des conditions idéales.

Tous les documents doivent être acheminés par courriel à l'adresse suivante :
sdg.delasalle@cssdd.gouv.qc.ca

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

Karine Beaulieu

Technicienne en service de garde
École des Pionniers, pavillon De La Salle